



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 avril 2011  
Français  
Original: anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Seizième session

Point 6 de l'ordre du jour

### Examen périodique universel

## Décision adoptée par le Conseil des droits de l'homme\*

### 16/110

### Document final de l'Examen périodique universel: Îles Marshall

*Le Conseil des droits de l'homme,*

*Agissant* dans le cadre du mandat que lui a confié l'Assemblée générale dans sa résolution 60/251 du 15 mars 2006, et de la résolution 5/1 du Conseil du 18 juin 2007, et conformément à la déclaration du Président PRST/8/1 sur les modalités et les pratiques relatives à l'Examen périodique universel du 9 avril 2008,

*Ayant procédé* à l'examen des Îles Marshall le 5 novembre 2010, conformément à toutes les dispositions pertinentes de la résolution 5/1 du Conseil,

*Adopte* le document final de l'Examen périodique universel portant sur les Îles Marshall, qui regroupe le rapport du Groupe de travail chargé de l'Examen périodique universel des Îles Marshall (A/HRC/16/12), les observations des Îles Marshall sur les recommandations et/ou conclusions, ainsi que les engagements que les Îles Marshall ont pris volontairement et les réponses qu'elles ont apportées, avant l'adoption du document final en plénière, aux questions ou aux points qui n'avaient pas été suffisamment traités pendant le dialogue dans le cadre du Groupe de travail (A/HRC/16/2, chap. VI et A/HRC/16/12/Add.1).

*34<sup>e</sup> séance*

*17 mars 2011*

[Adoptée sans vote.]

---

\* Les résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme figureront dans le rapport du Conseil sur sa seizième session (A/HRC/16/2), chap. I.